



MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 31 mai 2023 à 19h00 à l'hôtel de ville de Cloridorme

N° de résolution
ou annotation

Sont présents : M. Dany Mainville
Jean William Ayotte
Jean Louis Clavet
MMES Nancy Cloutier
Josée Boulay

Était également présente Madame Marie Dufresne gestionnaire administrative.

Ouverture de la séance

Son honneur le maire-suppléant monsieur Normand Poirier constatant qu'il y avait quorum déclare la séance ouverte.

Ordre du jour

Résolution # 134-05-23

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

L'adoption de l'ordre du jour tel que présenté et les conseillers étant tous présents consentent à prendre en considération les ajouts suivants : engagement préposée boutique la Torpille et éboueur.

- 1- Dépôt des États financiers suivi d'une période de questions en lien avec les états financiers
- 2- Autorisation achat employé # 4-05
- 3- Liste nouveaux paiements par dépôt direct (copie jointe)
- 4- Comptes à payer
- 5- Feu St-Jean
- 6- Période de questions
- 7- Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1- Résolution # 135-05-23

Dépôt des États financiers

SUR LA PROPOSITION DE JEAN WILLIAM AYOTTE CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal prend bonne note des états financiers déposés pour l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2022 et se déclare satisfait des explications reçues de monsieur Chrétien, de la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2- Résolution # 136-05-23

Autorisation achat

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil autorise l'employé # 04-05 à effectuer des achats après avoir reçu l'autorisation du supérieur immédiat ou de la direction.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Résolution # 137-05-23

Paiement direct

N° de résolution
ou annotation

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY CONSEILLÈRE IL EST
RÉSOLU :

QUE le conseil municipal, autorise les paiements directs
par accès D selon la liste présentée au conseil, liste
faisant partie du présent procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4- Résolution # 138-05-23

Comptes à payer

SUR LA PROPOSITION DE JEAN WILLIAM AYOTTE CONSEILLER IL
EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise les paiements des
factures selon la liste présentée au conseil pour un
montant de 21 521.10\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5- Résolution # 139-05-23

Feu fête Nationale

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER CONSEILLÈRE IL EST
RÉSOLU :

QUE le conseil municipal, accepte la demande de
l'Association sports, Loisirs et culture de Cloridorme
concernant le feu de la St-Jean qui se tiendra le 23 juin
à la Halte routière de Pointe-à-la-Frégate.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6- Résolution # 140-05-23

Engagement préposée boutique la Torpille

SUR LA PROPOSITION DE DANY MINVILLE CONSEILLER IL EST
RÉSOLU :

QUE le conseil procède à l'engagement de madame Marie Eve
Perry comme préposée à l'accueil, au taux horaire de 15\$,
40 hres/semaine, pour une durée de 15 semaines.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

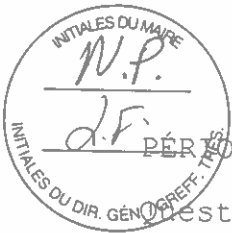
7- Résolution # 141-05-23

Engagement éboueur

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER CONSEILLÈRE IL EST
RÉSOLU :

QUE le conseil procède à l'engagement de monsieur Laurent
Barbier comme éboueur, au taux horaire de 17.51, aux mêmes
conditions qu'avec l'employé précédent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



PÉRIODE DE QUESTIONS

Questions portant sur l'éco centre.

N° de résolution
ou annotation

Levée de la séance

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY CONSEILLÈRE IL EST
RÉSOLU la clôture de la séance à 19h19.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

« Je, Normand Poirier maire-suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».


Maire-suppléant


Greffière-trésorière

